

ST 13 Variables, Individus, Contextes. Comment observer et analyser leurs interactions ?

La carte mentale : une approche spécifique du comportement politique contemporain ?

Breux, Sandra, Université de Montréal, sandra.breux@umontreal.ca

Reuchamps, Min, Université de Liège, min.reuchamps@ulg.ac.be

Session 6

Résumé

Si longtemps l'approche qualitative et l'approche quantitative ont été opposées, la complémentarité de ces deux méthodes a également été vantée. Toutefois, dans les faits, peu de recherches, et plus précisément en science politique, allient ces deux types de démarches méthodologiques. Un outil semble néanmoins pouvoir renouveler les études en science politique tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif : la carte mentale. Souvent utilisée en psychologie (Piaget, 1987), et quelques fois en géographie (André et coll., 1989 ; Fournand, 2003), les politologues y ont rarement recours (Laponce, 2001). Basée sur deux études originales, l'une portant sur la ville de Québec, l'autre comparant le fédéralisme au Canada et en Belgique, l'objectif de notre propos est de mettre en évidence les potentiels et les limites de l'utilisation de la carte mentale en science politique. Plus précisément, nous montrerons que la carte mentale offre une approche contextualisée du comportement politique tant individuelle que collective, si les conditions de son application et d'analyse sont respectées.

Abstract

If qualitative and quantitative approaches have frequently been opposed, the combination of both has also been praised. Nevertheless, few attempts, especially in the field of political science, have endeavoured to combine these two methodological approaches. Yet, a research tool seems to have the potential to break new ground in political science from both a qualitative and a quantitative perspective: the mental map. Often used in psychology (Piaget, 1987), and sometimes in geography (André et al., 1989; Fournand, 2003), political scientists have rarely used it (Laponce, 2001), however. On the basis of two empirical researches, one on Quebec City, the other one on federalism in Canada and Belgium, the aim of this paper is to discuss the pros and cons of the use of mental maps in the field of political science. Indeed, our purpose is to show that the mental map offers a contextual approach to understand individual as well as collective political behaviour, if the researcher follows strict methodological rules both in the implementation and in the analysis.

Introduction

L'étude du comportement politique constitue indéniablement une thématique de recherche très prisée par les chercheurs en science politique. Après la Seconde Guerre mondiale, les pionniers de la discipline ont particulièrement concentré leur attention sur la compréhension des comportements politiques à la fois des électeurs et des élus. Étroitement liée à l'analyse des attitudes, opinions et actions politiques est l'étude des représentations qu'elles soient directement ou indirectement politiques puisque représentations et comportements s'influencent mutuellement et interagissent dans tout processus de socialisation politique.

Saisir ces phénomènes nécessite l'utilisation de techniques de collectes de données appropriées. Dès l'origine de la discipline, deux grands courants se sont développés et ont proposés des méthodes distinctes. Alors que certains ont privilégiés les méthodes plutôt quantitatives, particulièrement le sondage, visant à récolter des données auprès d'un large échantillon (grand N), d'autres ont préféré des méthodes plutôt qualitatives, notamment l'entretien, reposant sur l'étude de cas plus spécifiques (petit N). Cependant depuis plusieurs années, des méthodes innovantes, dépassant le clivage qualitatif-quantitatif et parfois reposant sur la complémentarité de ces approches quantitatives, ont été imaginées et mobilisées par les chercheurs en science politique pour appréhender les représentations. Parmi ces méthodes, il en est une qui est encore peu utilisée en science politique mais qui permet, selon nous, de recueillir des informations originales et pertinentes sur les représentations mentales des individus et en cela offre des nouvelles avenues pour appréhender et comprendre le comportement politique contemporain.

Souvent utilisée en psychologie et en géographie ainsi que quelques fois dans d'autres disciplines tenant des sciences humaines et sociales, l'objet de cette communication est de présenter la carte mentale dans une perspective de science politique, en illustrant son application dans deux études originales dans des terrains fort différents, l'une portant sur la ville de Québec, l'autre comparant le fédéralisme au Canada et en Belgique. Ce faisant, nous montrerons que la carte mentale offre une approche contextualisée du comportement politique tant individuelle que collective, si les conditions de son application et d'analyse sont respectées. Enfin, cet outil recèle le potentiel de pouvoir réconcilier approches quantitatives et qualitatives.

Après avoir offert une définition de la carte mentale, nous passerons brièvement en revue les différents usages de cet outil en sciences humaines et sociales. Ensuite, les deux études de terrains seront présentées afin d'illustrer deux utilisations possibles de la carte mentale dans une perspective de science politique. Dans la conclusion, nous reviendrons sur les potentiels et les limites de l'utilisation de la carte mentale comme approche spécifique du comportement politique contemporain.

I. La carte mentale : définition et usages

Afin de baliser notre propos, il est utile de préciser ce que nous entendons par carte mentale. Suivant Breux, Reuchamps et Loiseau, on peut définir celle-ci comme « un outil qui permet la rencontre entre la dimension mentale et la dimension matérielle des représentations. Entendue comme une méthode de collecte de l'information demandant à des individus d'un groupe donné de dessiner ou d'écrire spontanément leur représentation d'un objet ou d'un espace donné sous certaines conditions, la carte mentale est un outil qui permet de récolter des informations à la fois originales et immédiates » (à venir : 2)¹.

¹ Dans cet article, les auteurs reviennent plus longuement sur les différents usages, formes et définitions possibles de la carte mentale ainsi que sur les enjeux méthodologiques liées à son utilisation en science politique.

Si la science politique a longtemps ignoré la carte mentale, à quelques exceptions près sur lesquelles nous reviendrons plus tard, plusieurs disciplines ont utilisé cet outil de collecte de données. Développée entre autres grâce aux travaux des psychologues et de Kevin Lynch (1968), plusieurs auteurs ont contribué à l'utilisation de la carte mentale : Gould et White (1984), Downs et Stea (1977), Tuan (1977) et Appleyard (1970). Ces auteurs ont mené une série d'études, demandant aux individus de dessiner un espace donné. À titre d'exemple, Appleyard (1970) a mis en évidence les façons différentes dont des groupes de personnes qui résident dans une même ville la dessinent et la structurent différemment.

La géographie a utilisé et diffusé grandement l'utilisation de cet outil. Les études ayant recours à une telle méthode sont en effet abondantes au sein de cette discipline (André et coll., 1989). Fournand (2003) a ainsi essayé de comprendre la façon dont les jeunes d'une cité se sentaient dans leur milieu de vie, à partir de la réalisation d'une carte mentale. Au Québec, Prud'homme (1994) s'est servie de cet outil pour saisir la façon dont les enfants perçoivent la ville, en étudiant le trajet qui les mène de l'école à la maison. Enfin, l'ouvrage devenu maintenant classique de Gould et White (1984) visait l'identification des préférences spatiales d'un groupe donné.

Nombreuses sont les études provenant de disciplines extérieures à la géographie qui ont recours à un tel instrument soulignant ainsi la richesse d'informations que de telles cartes permettent d'appréhender. Si l'utilisation et la fréquence des cartes mentales dans les disciplines des sciences humaines et sociales varient, sa pertinence est toujours soulignée. Il va de soi qu'essayer de retracer l'ensemble des études ayant eu recours à un tel outil constitue une vaste entreprise. Notre propos ne saurait donc être exhaustif. Notre objectif vise plutôt à mettre en évidence la diversité de l'emploi des cartes mentales à travers les différentes disciplines.

Une discipline a très fréquemment recours à la carte mentale et a d'ailleurs largement contribué à son développement : il s'agit de la psychologie. L'analyse de l'espace est bien souvent au centre de l'interrogation (Newcombe et Huttenlocher, 2000), même si elle est également utilisée pour saisir les schèmes cognitifs (Tolman, 1948 ; O'Keefe et Nadel, 1978 ; Kitchin, 1994). Dans une autre perspective, certains psychologues mobilisent le « *concept mapping* » afin de comprendre les cadres d'analyse des individus qu'ils étudient. Ce concept est appliqué dans de nombreux domaines dont les politiques de santé et de l'emploi, par exemple (Trochim, 1994 ; Trochim et Kane, 2005). En neurologie, l'étude de la perception de l'espace fait notamment partie des préoccupations (Rode et Perenin, 1994 ; Rode et coll., 1995, Rode et coll., 2001 ; Wang et Spelke, 2003).

Au-delà de l'usage de la carte mentale comme outil d'appréhension des représentations, les modèles mentaux et les cartes cognitives constituent des concepts centraux à l'étude des processus de décision. Armés de ceux-ci, les chercheurs tentent d'expliquer la façon dont les acteurs perçoivent leurs expériences et leur environnement et sur quelles présuppositions ils construisent leurs actions et décisions (Dorner, 1996 ; Schwartz, 1991 ; Senge, 2000).

Par ailleurs, l'histoire fait parfois appel à la carte mentale. Brown à ce sujet affirme que « cognitive or mental maps can reveal as much, often more, about a place than formal 'objective' cartographies. Such maps are part autobiography, part myth and part embodiment of the tensions of living in a given place at a given time. They contain the emotional, political and economic dimensions of how both individuals and communities relate to the areas in which they live » (2001 : 48). Dans un même ordre d'idées, l'étude des migrations a également pris en compte la carte mentale, afin généralement d'appréhender la perception de l'espace, qui est « conveniently central to the study of source areas alternative destinations and of the complex decision making process which underpins international migration »

(Fuller et Chapman, 1974 : 491). Ainsi, ces auteurs ont demandé à quelque 148 étudiants diplômés et bénéficiaires d'une bourse d'étude à l'étranger – et donc potentiels émigrants – de hiérarchiser la liste des destinations vers lesquelles ils désiraient migrer. Dans cette perspective, « each individual has his own mental map of the world and it is very likely that each of these maps is unique » (Fuller et Chapman, 1974 : 492). Enfin, sans toutefois recourir à l'outil carte mentale proprement dit, Scheffler (2003) a récemment analysé les visions que les acteurs politiques ont du sud-ouest de l'Asie, soit le croissant fertile, le Moyen-Orient et l'Orient.

Finalement, deux disciplines, proches de la science politique, utilisent abondamment les cartes mentales : l'anthropologie d'une part et la criminologie d'autre part. Les anthropologues, dans leur tentative de compréhension des groupes qu'ils étudient, mobilisent très souvent la carte mentale. Ainsi, Bennardo (2002) a demandé à des villageois vivant sur l'île de Vava'u de dessiner leur village afin de mieux connaître leur façon de penser les relations spatiales. Dans une perspective similaire, Jenkins et Walmsley (1993) ont récolté des cartes mentales auprès de 40 visiteurs de la station balnéaire de Coffs Harbour en Australie. L'analyse systématique de celles-ci suggère que les visions des touristes diffèrent selon le type d'hébergement et les activités qu'ils privilégient. Ces auteurs soulignent que les politiques touristiques devraient prendre en compte de telles différences. Dans le domaine de la criminologie, l'usage de la carte mentale qui remonte aux années 1970 (voir notamment Carter et Hill, 1979) vise la définition de l'espace et la représentation spatiale du crime. Il s'agit plus précisément par l'intermédiaire de cet outil de dresser les zones perçues comme étant des zones de crimes (Durand, 1983 ; Élie, 1994 ; Tremblay et coll., 1993) ou encore d'étudier l'importance de ces zones selon les caractéristiques personnelles des répondants (Matei et coll., 2001).

Ce tour d'horizon illustratif des usages de la carte mentale dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales montre le potentiel qu'un tel outil recèle. Utilisé pour appréhender les représentations des individus, la carte mentale permet d'aller au-delà des représentations purement spatiales pour toucher à des réalités diverses et notamment le comportement politique, dans une perspective de science politique.

II. La carte mentale et la science politique : quelques exemples

À notre connaissance, la carte mentale n'est que peu employée en science politique. Cela ne veut pas dire que la science politique ne s'intéresse pas aux représentations mentales. Les études sur les représentations mentales sont en effet nombreuses. Dans l'analyse des processus de prise de décision et de développement des politiques publiques en particulier dans les matières environnementales, il est souvent suggéré d'étudier les modèles et cadres mentaux des décideurs, des experts ainsi que des parties prenantes aux processus. Pour ce faire, le chercheur est appelé à recourir à la technique de « *mental model mapping* » – ou encore appelée « *concept mapping* » – en tenant compte de la position institutionnelle et personnelle de l'acteur pour lequel le modèle est constitué. Ces modèles mentaux sont ensuite utilisés comme des filtres à travers lesquelles la situation est observée par un acteur en particulier. La juxtaposition des modèles et cadres mentaux de chaque personne impliquée dans le processus de décision augmente la qualité de l'information et des interprétations disponibles aux preneurs de décision. La construction de modèles mentaux permet d'appréhender les difficultés liées à la prise de décision, en particulier en cas de controverses ou de conflits, à une échelle cognitive (et non pas uniquement communicationnelle) (Kolkman et coll., 2005 et 2007).

Certaines études ont toutefois eu recours à la carte mentale. C'est le cas de l'enquête de Richards (2001) dont l'objectif était de comprendre la façon dont les individus peuvent

coordonner leurs préférences conflictuelles en l'absence de communication. En 1980, l'article de Henrikson, publié dans l'*International Political Science Review* détaillait la façon dont les officiers américains se représentent leur pays et le reste du monde. Dans une perspective similaire, Laponce a tenté de répondre à une triple question (2001) : quels pays situons-nous au centre du monde ? Comment ce centre cloisonne-t-il l'espace géographique, et, à l'inverse, comment sert-il à le décloisonner ? Pour éclairer ces questions, l'auteur s'est basé sur une enquête par cartes mentales collectées auprès d'étudiants américains, belges, canadiens, français, suisses, et polonais. De cette étude ressort que le centre est à la fois une icône qui cloisonne l'espace géographique et un carrefour où convergent des facteurs de classification fort différents. Finalement, le politologue conclut que « [l]es cartes mentales, lors même qu'elles paraissent incohérentes, ne sauraient être absentes de l'analyse des comportements politiques » (Laponce, 2001 : 305).

Ainsi, la carte mentale permettrait une approche spécifique du comportement politique, entendu au sens large. C'est ce que nous avons essayé de montrer dans deux études originales dans des terrains fort différents. La première recherche utilise la forme la plus commune de la carte mentale (celle du dessin) et lie les représentations territoriales à la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine. La seconde recherche fait appel à un type de carte mentale originale, alliant dessin et nuage de mots et propose une analyse comparative du fédéralisme au Canada et en Belgique.

a. Représentations territoriales et participation politique individuelle

L'objectif de cette recherche est de saisir dans quelle mesure les représentations qu'un individu a de son milieu de vie sont susceptibles d'influencer son comportement politique à l'échelle locale et urbaine. Pour ce faire, des entretiens semi-directifs et des cartes mentales ont été réalisées auprès d'une cinquantaine de citoyens, engagés différemment sur la scène publique locale² de la ville de Québec. La consigne pour la réalisation de la carte mentale était volontairement large : « Dessinez-moi votre quartier ». En raison des limites propres à cet outil et exposées plus haut, les informations contenues dans les cartes mentales étaient considérées comme étant complémentaires aux entretiens.

Notre recherche mettait en lien deux concepts : les représentations territoriales d'une part et la participation politique d'autre part. Nous ne traiterons ici que du concept en lien avec la carte mentale, soit les représentations territoriales. Quatre variables ont été associées à ce concept : l'espace décrit (la parole reliée au territoire), l'espace de vie (les pratiques reliées au territoire), l'espace vécu (les sentiments reliés au territoire) et l'espace politique (dimension politique du territoire décrit, pratiqué et vécu) (Breux, 2007 : 82) et des indicateurs sont venus préciser chacune d'entre elles, notamment en fonction de l'outil d'enquête retenu (Tableau 1).

² Pour plus de renseignements, voir Breux (2008), Breux (sous presse), Breux et Freedman (sous presse).

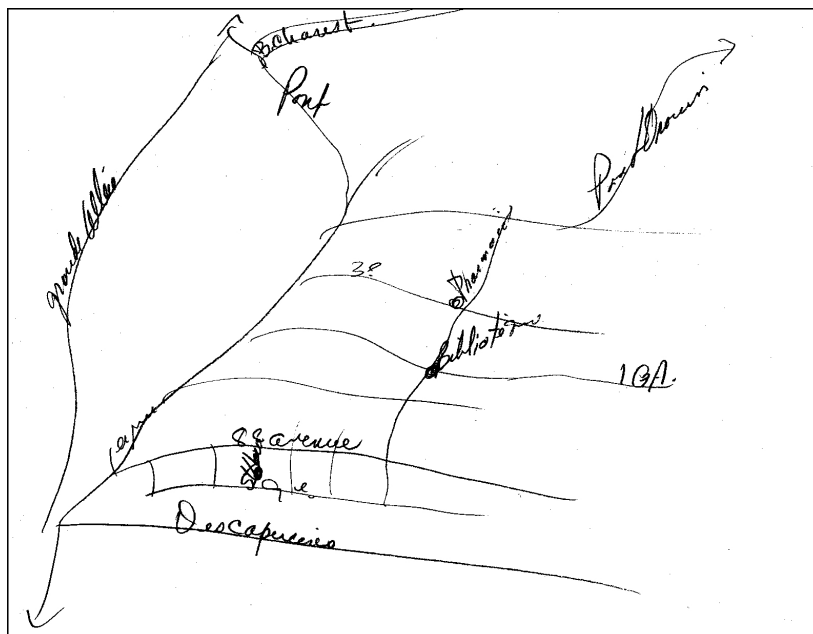
TABLEAU 1. VARIABLES ET INDICATEURS

| Variables | Indicateurs entretiens | Indicateurs cartes mentales |
|------------------|--|---|
| Espace décrit | Nomination de l'espace (thèmes abordés) | Structuration de l'espace (voies, nœuds, repères, limites) Échelle (taille du dessin) Forme (forme du dessin) |
| Espace de vie | Nature des lieux fréquentés Fréquence des lieux fréquentés | Nombre et nature des lieux dessinés Parcours dans le quartier |
| Espace vécu | Jugement de valeur sur le quartier (aimer/ne pas aimer) Lieux appréciés/non appréciés | Formes ouvertes/fermées Présence/absence humaine |
| Espace politique | Nomination du territoire politique Nature et fréquence des lieux fréquentés Raisons à l'origine des pratiques politiques | Présence/absence de lieux identifiés comme politiques Présence/absence de dénominations politiques. |

Source : Breux, 2007 : 100.

Seuls deux aspects des résultats seront ici exposés : les limites du territoire représenté et la présence/absence de dénominations politiques sur la carte mentale. Les résultats mettent en évidence deux points. Premièrement, la représentation du quartier au sein des cartes mentales permet de préciser la connaissance que les gens ont de leur quartier : les cartes mentales permettent de voir que le quartier représenté ne correspond pas toujours au territoire tel qu'il est défini institutionnellement, confirmant généralement les informations recueillies lors des entretiens. Le territoire représenté est souvent soit plus vaste (dépassant les limites institutionnelles), soit plus petit (voir Carte 1). La carte 1 représente un quartier de l'arrondissement Limoilou de la ville de Québec (en basse-ville). Or, le dessin fait référence à des voies de communication traversant l'arrondissement de la Cité en haute-ville, telle que la rue Grande-Allée. Avant de dessiner cette carte, la personne – alors qu'elle lui était demandée de dessiner son quartier – avait répondu : « Ben...je me promène souvent en auto et je me promène pas souvent à pied donc euh je peux pas vous le décrire vraiment » (BL.H.8).

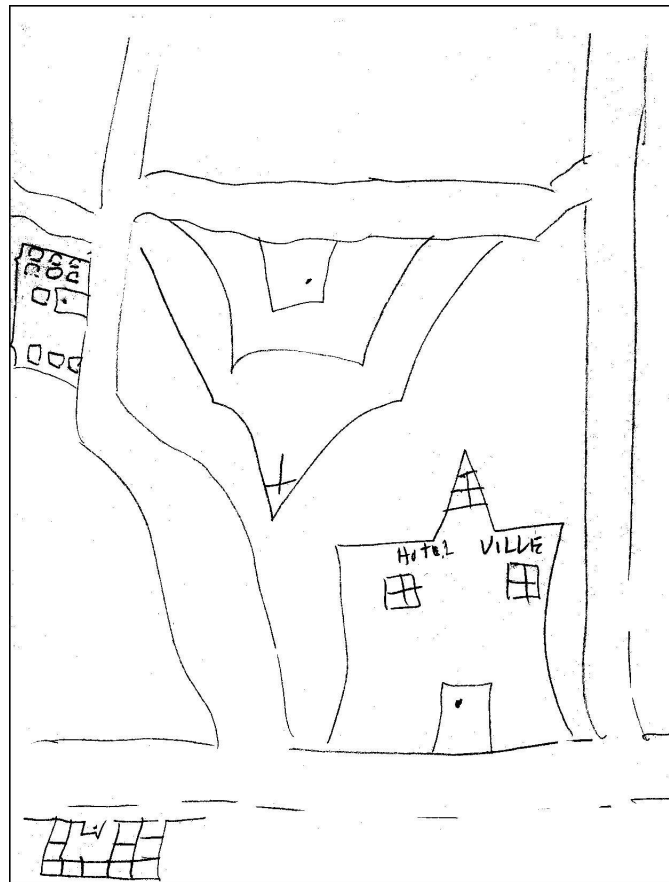
CARTE 1



Source : Breux, 2007

Deuxièmement la dimension politique du milieu de vie est quasiment absente des représentations. En effet, seuls 5 répondants ont mentionné une dénomination politique au sein de leur dessin. Les lieux politiques représentés sont les suivants : bureau d'arrondissement (2), hôtel de ville (2) et district (1). En dépit de cette faible proportion, ces représentations mettent le doigt sur la dimension politique associée à un espace donné. Toutefois, trois de ces cartes offrent une représentation erronée de la dimension politique (CARTE 2). Sur la carte 2, le quartier représenté est celui de Vanier (basse-ville de la ville de Québec). La personne a inscrit les termes « hôtel ville » alors qu'il n'y a plus d'hôtel de ville où elle réside mais un bureau d'arrondissement. Dans ce cas-ci, la carte mentale a permis d'identifier des données auxquelles l'entretien ne nous avait pas permis d'accéder (aucune question n'abordait aussi directement ce thème).

CARTE 2



Source : Breux, 2007

Dans un tel contexte la carte mentale a permis de mettre en évidence les points suivants : 1/ la connaissance parfois très floue des limites institutionnelles du milieu de vie quotidien ; 2/ la méconnaissance de la dimension politique associée au milieu de vie quotidien. L'entretien ne nous permettait pas de saisir ces points de façon aussi spontanée puisqu'aucune question ne traitait directement de ce thème.

b. La carte mentale et la représentation du fédéralisme

Le recours à la carte mentale permet d'appréhender les représentations territoriales, comme l'exemple précédent vient de l'illustrer, mais également les représentations de questions politiques au sens strict telles que le fédéralisme et singulièrement dans les sociétés dites divisées comme le sont le Canada et la Belgique, par exemple, où cette notion est souvent

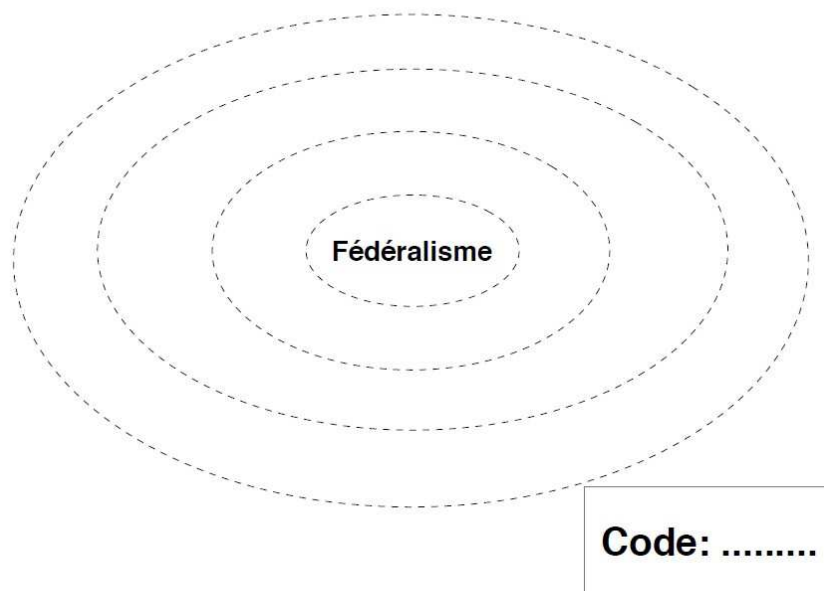
remise en question. Dans cette perspective, quatre assemblées citoyennes rassemblant chacune, au moins, une vingtaine de citoyennes et citoyens locaux ont été organisées respectivement à Montréal, à Kingston, à Liège (Belgique francophone) et à Anvers (Belgique néerlandophone) pour réfléchir avec des experts et des politiciens sur l'avenir du fédéralisme – dans leur pays – et de leur « région »³. Outre la passation d'un pré- et d'un post-questionnaire et de longues discussions en focus groupes, les participants ont été invités à compléter une « carte du fédéralisme », une carte mentale sous la forme d'un nuage de mots. Ici aussi, les informations contenues dans les cartes mentales étaient considérées comme étant complémentaires aux autres méthodes de cueillette de données.

L'analyse de deux variables sous-tend l'interprétation de l'ensemble des données recueillies : d'une part, les représentations du fédéralisme et du système fédéral et, d'autre part, les préférences pour l'avenir. Quatre indicateurs viennent préciser la première variable – représentations – qui est principalement au cœur de l'interprétation des cartes mentales même si la seconde – préférences – peut y entrer en ligne de compte ; il s'agit des indicateurs de connaissance politique, de la légitimité accordée au fédéralisme, des sentiments d'appartenance et, enfin, des représentations de l'autre communauté.

Concrètement, lors des différentes assemblées citoyennes, les participants étaient invités, après avoir répondu au pré-questionnaire, à compléter une « carte du fédéralisme » (la CARTE 3 montre le modèle utilisé au Québec). Cette feuille blanche de format lettre ou A4, selon le contexte, présente en son centre le mot « fédéralisme » (ou « *federalism* » à Kingston et « *federalisme* » à Anvers) entouré de quatre ovales concentriques tracés en pointillés s'éloignant de plus en plus du centre. Pour compléter cette carte du fédéralisme alors vierge, les participants reçoivent, pour consigne principale, la question suivante : « à quoi/que vous fait penser le mot « fédéralisme » ? ».

CARTE 3

Assemblée citoyenne sur l'avenir du Québec - 15 mars 2008 - Montréal



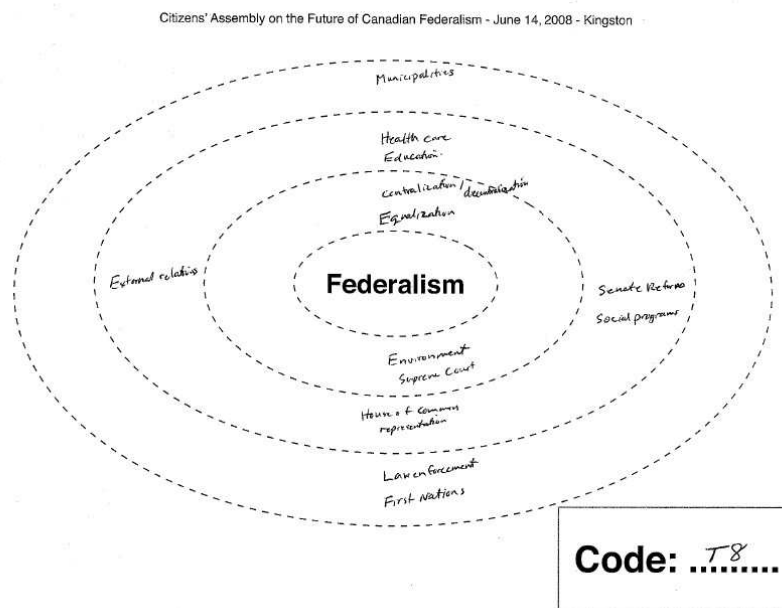
Source : Reuchamps, 2008 et 2009.

³ Pour plus de détails sur ces assemblées citoyennes, voir Reuchamps (2008) et Reuchamps (2009).

Il s'agit donc que chaque participant, individuellement, écrive des mots, des concepts, voire des réflexions ou des sentiments qui viennent à son esprit quand il pense au mot de fédéralisme dans son pays – aucune définition du mot fédéralisme n'est donnée⁴. Pour compléter l'interprétation du corpus de cartes à l'aide des indicateurs énoncés ci-dessus, un codage systématique a été effectué avec le logiciel d'analyse qualitative de contenu HyperRESEARCH pour l'ensemble des 88 cartes mentales. Le codage a été mené en deux temps : premièrement, l'entrée de toutes les occurrences et de leur position sur la « carte du fédéralisme » au regard des ovales concentriques ; deuxièmement, le recodage de ces entrées selon les quatre indicateurs de représentations.

Au terme de ces analyses, au moins trois réflexions peuvent être énoncées. Tout d'abord, les cartes mentales récoltées au sein d'un même terrain montre rapidement la grande diversité des représentations du fédéralisme. D'une part, on trouve deux types de cartes : généralement les cartes du fédéralisme forment des « nuages de mots » qui offrent des mots ou des concepts plus ou moins indépendants les uns des autres (CARTE 4 – T8) mais elles peuvent également prendre la forme, plus rarement toutefois, de cartes de « réflexions » qui présentent des réflexions (et non pas des mots ou concepts posés individuellement) comme la CARTE 5 – T4.

CARTE 4

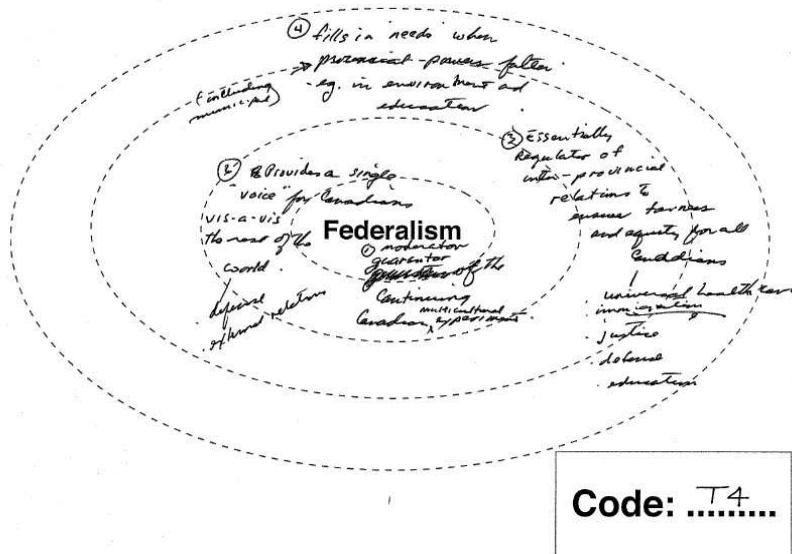


Source : Reuchamps, 2008.

⁴ Outre la question générale, une précision est apportée : plus le mot ou le concept est placé dans un ovale proche du centre, plus c'est un élément auquel le participant associe le fédéralisme, que cela soit positivement ou négativement. Un laps de temps de trois, quatre minutes est donné pour cet exercice ; aucun seuil minimum ou maximum n'est fixé et aucune liste de mots ou de concepts n'est proposée – c'est donc un exercice spontané. Il n'y a évidemment pas de bonne ou de mauvaise réponse. Enfin, les données récoltées par cet outil peuvent être interprétées et combinées avec les autres données (les réponses aux pré- et post-questionnaires ainsi que interventions des participants lors des groupes de discussions) puisque sur chaque carte du fédéralisme se trouve le code du répondant (par exemple, S2 ou T4) ; il est dès lors possible de « suivre », ce qui ne sera toutefois pas effectué ici, chaque répondant tout au long de l'assemblée.

CARTE 5

Citizens' Assembly on the Future of Canadian Federalism - June 14, 2008 - Kingston

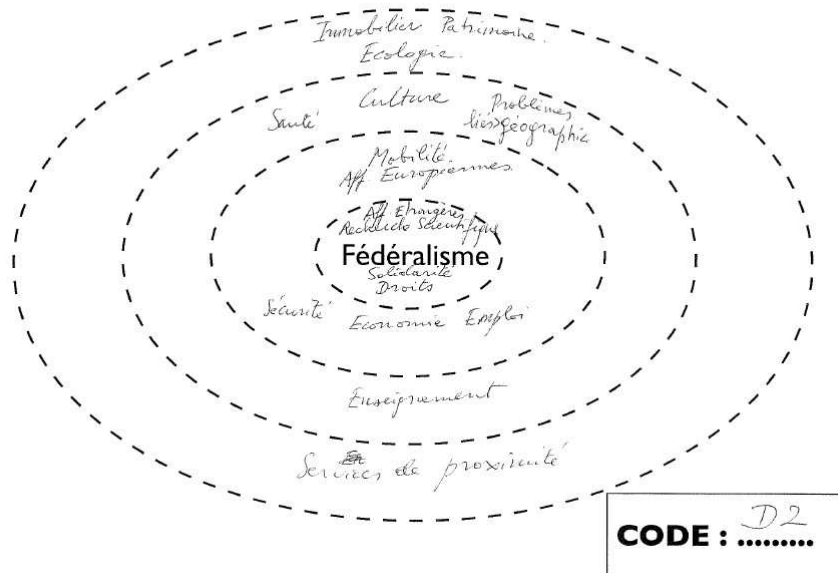


Source : Reuchamps, 2008.

D'autre part, certaines cartes sont fortement imprégnées de connaissances du système fédéral comme c'est le cas pour ce participant belge francophone (CARTE 6 – D2).

CARTE 6

Rencontre citoyenne sur le fédéralisme - 29 septembre 2007 - Liège

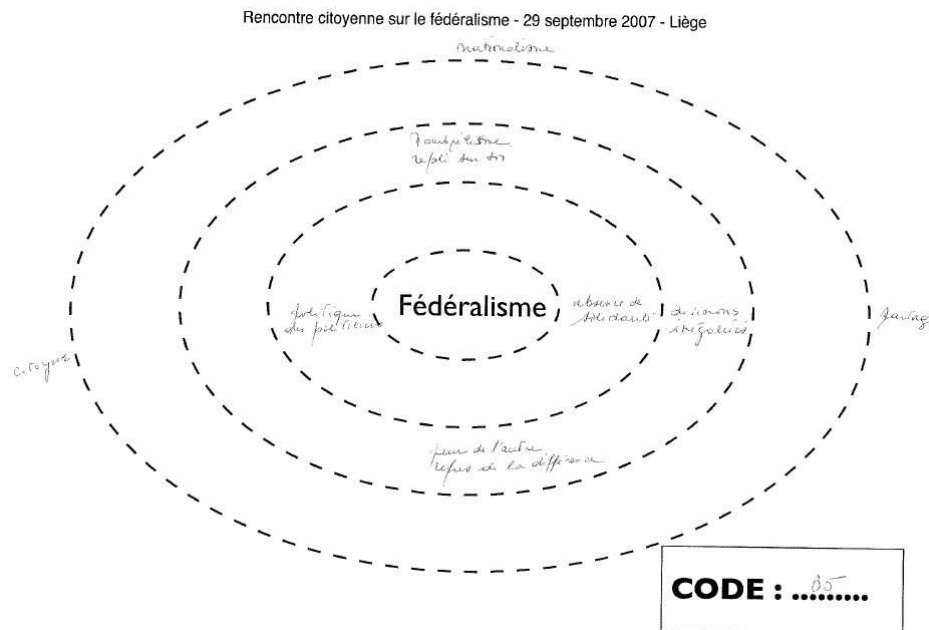


Source : Reuchamps, 2008.

Dans d'autres cartes, c'est plutôt un ressenti qui est exprimé, plus souvent négatif que positif (CARTE 7 – B5). En outre, les retranscriptions des discussions peuvent éclairer les cartes de chaque participant. Ainsi, lorsque l'auteur de la Carte 7 commente sa carte, le ressenti

négligé perçu à l'analyse de la carte seule ressort largement : « Alors, là, plus je m'éloigne de la notion de fédéralisme, plus je vois l'absence de solidarité, les divisions, les inégalités, la peur de l'autre, le refus de la différence, le repli sur soi, les citoyens dans tout cela et au bout de tout, le nationalisme. Moi, cela me fait peur » (P1-B5). Généralement, nombreuses sont les cartes qui combinent des termes relevant de plusieurs indicateurs à la fois liés à la connaissance, à la légitimité et aux sentiments d'appartenance

CARTE 7



Source : Reuchamps, 2008.

Le choix d'une carte mentale sous la forme de nuage de mots s'est révélé fort fécond pour capturer les représentations d'objets politiques. Certes il aurait été possible de proposer une consigne de représentation territoriale en vue d'étudier la question du fédéralisme sous un angle spatial (Reuchamps et coll., 2009) mais une telle consigne n'aurait pas pu appréhender l'ensemble des réalités que nous avons découvertes et répertoriées sous les quatre indicateurs de représentations : la connaissance, la légitimité, les sentiments d'appartenances et les représentations de l'autre communauté. Ainsi, comme le montrent les cartes du fédéralisme des participants notamment des Québécois, la possibilité d'écrire des concepts ou plus généralement des idées et des réflexions à l'égard du fédéralisme laisse aux répondants une grande marge de manœuvre pour répondre à la question posée.

Enfin, une triple comparaison peut être effectuée au sein et entre les corpus. Outre la comparaison des cartes récoltées dans un même terrain qui vient d'être évoquée dans les deux premières réflexions, la comparaison peut également et utilement se faire entre les cartes du fédéralisme d'un même pays. Les différences régionales sautent rapidement aux yeux, peut-être sont-elles plus prononcées entre les cartes récoltées au Canada qu'entre celles récoltées en Belgique. À cet égard, quantitativement, les cartes québécoises bien que plus nombreuses (24) que les cartes ontariennes (16) révèlent moins d'entrées (139 pour 149). Qualitativement, les termes employés divergent : côté anglophone, la majeure partie des termes employés évoque des compétences (par exemple, *education*, *external relations*, *health care*, ou encore *military*) tandis que côté québécois, si un quart des références est liée à des compétences, les

trois autres quarts renvoient au ressenti – souvent négatif – à l’endroit du fédéralisme avec des notions telles que conflits, divergences et tensions.

Finalement, la comparaison croisée entre tous les terrains vient compléter les réflexions. Singulièrement, la référence très fréquente, dans les cartes belges francophones comme néerlandophones, à la Belgique et à ses régions – principalement la Flandre et la Wallonie mais également Bruxelles et la Communauté germanophone – contraste, dans les cartes ontariennes et québécoises, avec la quasi absence de toute référence au Canada (seulement à deux reprises et sur des cartes de participants québécois), à l’Ontario (aucune occurrence) et au Québec (une seule fois et dans une carte ontarienne). Pour tenter d’expliquer cette différence importante, on peut émettre l’hypothèse que la jeunesse du fédéralisme en Belgique pousse souvent les répondants belges à associer le nom de leur pays et ses composantes à cette nouvelle organisation de l’État alors qu’au Canada, le jeu et les rapports sur ce sujet étant établi de longue date, il ne sera pas utile de faire référence spontanément au nom du pays ou de ses provinces lorsqu’il est demandé d’énoncer à quoi fait penser le mot fédéralisme puisque ce dernier va implicitement de pair avec le nom Canada et celui des provinces. Ce deuxième exemple concret permet de saisir la valeur ajoutée que peut apporter l’utilisation de la carte mentale, comme outil d’appréhension des représentations politiques, à la recherche en science politique.

III. La carte mentale : une approche spécifique du comportement politique contemporain ?

Partant, d’une part, d’une recension la plus large possible bien que non exhaustive de l’utilisation de la carte mentale en sciences humaines et sociales et, d’autre part, de deux études originales mobilisant la carte mentale, nous avons tenté de montrer dans cette communication que cet outil offre une approche contextualisée du comportement politique tant individuelle que collective. La science politique aurait donc à gagner de l’utilisation de la carte mentale. Toutefois, comme nous l’avons écrit par ailleurs, le recours à « cet outil requiert des conditions spécifiques de réalisation qui peuvent entraver son utilisation : la carte mentale doit être réalisée dans des conditions matérielles similaires, par un groupe appartenant à la même classe d’âge et au même groupe socioéconomique. Par ailleurs, l’interprétation des données fournies par cet outil est délicate, en raison de l’hétérogénéité de l’information auquel il permet d’accéder. Enfin, la principale limite réside surtout dans la perception qu’ont les chercheurs du manque de validité des informations recueillies grâce à la carte mentale » (Breux, Reuchamps et Loiseau, à venir : 4).

Ces limites ne sont cependant pas rédhibitoires et menée avec précaution une recherche mobilisant la carte mentale peut certainement générer des résultats exploitables scientifiquement. En effet, l’utilisation de cet outil ne peut échapper aux exigences méthodologiques requises pour toute méthode de collecte de données au niveau de l’échantillonnage, de la cueillette, du traitement et de l’interprétation. Plus précisément, ces règles varieront si la carte mentale est employée dans une perspective qualitative ou dans une perspective quantitative. C’est ici qu’une autre potentialité importante de cet outil apparaît. La carte mentale peut être utilisée aussi bien seule ou en complémentarité avec d’autres méthodes, comme l’entretien, le questionnaire, le focus groupe, par exemple – en fait, les possibilités sont grandes. Quelle que soit la perspective choisie – seule ou en complémentarité – l’ambition peut être qualitative et/ou quantitative. Ainsi, Laponce (2001), dans la recherche décrite ci-dessus, a utilisé cet outil seul et dans une perspective quantitative. Reuchamps, Grandjean et Flaba (2009) ont, quant à eux, combiné carte mentale et questionnaire quantitatif dans leur recherche exploratoire sur le fédéralisme belge. Pour sa part, dans le premier exemple, Breux a opté pour une recherche qualitative reposant sur des entretiens et la passation d’une carte mentale à chaque personne interrogée. Ainsi, « l’utilisation de la carte

mentale et les données qu'elle génère permettent une plus grande et une meilleure triangulation avec d'autres méthodes de collecte de l'information » (Breux, Reuchamps et Loiseau, à venir : 3).

Les différents traitements informatiques qui peuvent être faits des données recueillies par des cartes mentales illustrent encore les possibilités offertes par cet outil. En complément de l'interprétation systématique du corpus de cartes à l'aide du référentiel commun et des sous-modèles établis par le chercheur, il est possible de recourir au traitement informatique. Celui-ci peut mobiliser des outils différents selon les cartes récoltées ainsi que les objectifs du chercheur. On peut en mentionner trois. Une première manière de traiter informatiquement un corpus est d'utiliser un logiciel d'analyse qualitative de contenu, notamment ce que les chercheurs anglophones qualifient de CAQDAS pour *Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software* comme, par exemple, NVivo, WeftQDA, TamsAnalyser ou HyperRESEARCH (seul ce dernier permet toutefois de traiter des images). Ces logiciels reposent sur la réflexion et l'action du chercheur qui va coder l'ensemble de son corpus en appliquant son cadre et ses catégories d'analyse, suivant ainsi les pratiques traditionnelles de l'analyse qualitative (Fielding et coll., 1998; Gibbs, 2002 ; Lejeune, 2008). Une autre approche est de recourir aux logiciels statistiques classiques afin d'effectuer des analyses quantitatives, si la taille de l'échantillon le permet, en recodant le corpus de cartes en données numériques sur la base des variables et indicateurs de la recherche. Généralement, la constitution de variables dichotomiques sera privilégiée. Un traitement statistique pourra alors s'opérer en effectuant des analyses bi- ou multi-variées soit entre les variables créées soit en relation avec d'autres données quantitatives recueillies par questionnaire auprès des mêmes répondants (Reuchamps et coll., 2009). Enfin, une dernière approche, permettant de combiner analyses qualitatives et quantitatives, est l'élaboration d'une base de données, en utilisant un logiciel comme Access. Cette méthode permet, selon Fournand, « de quantifier les informations, de les trier mais aussi de les mettre en relation » (2003 : 538).

Que retenir de tout cela ? Largement répandue en psychologie et en géographie, utilisée dans d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, la carte mentale est méconnue en science politique. Or, si les conditions méthodologiques de son utilisation sont respectées, cet outil flexible, comme nous venons de le montrer, recèle un potentiel inexploité qui pourrait offrir une approche spécifique, en apportant des données originales et immédiates sur les représentations des individus voire des groupes, au comportement politique contemporain. Il ne tient qu'au chercheur en science politique d'exploiter ce potentiel.

Bibliographie

- André, Yves, Antoine Bailly, Robert Ferras, Jean-Paul Guérin et Hervé Gumuchian, dir. 1989. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris : Anthropos.
- Appleyard, Donald. 1970. « Styles and méthodes of structuring a city ». *Environment and behavior* 2 : 100-117.
- Bennardo, Giovanni. 2002. « Map Drawing in Tonga, Polynesia: Accessing Mental Representations of Space ». *Field Methods* 14 : 390-417.
- Breux, Sandra. 2007. « De l'imaginaire géographique à l'acte politique. L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine ». Thèse de doctorat. Département de géographie, Université Laval.
- Breux, Sandra. 2008. « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations ». Note de recherche. *Politique et sociétés*. Numéro spécial sous la direction de Bernard Fournier et Min Reuchamps, décembre 2008 : 177-211.
- Breux, Sandra. (sous presse) « Propositions théoriques pour une compréhension du lieu ». *Cahiers de géographie du Québec*.

- Breux, Sandra et Martine Freedman. (sous presse) « Idéal, mythe et utopie : les clés de l'engagement public individuel ? ». *Revue canadienne de sciences régionales*.
- Breux, Sandra, Min Reuchamps et Hugo Loiseau. (à venir) « Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en science politique », article soumis à une revue pour évaluation.
- Brown, Gavin. 2001. « Listening to queer maps of the city: gay men's narratives of pleasure and danger in London's East End ». *Oral History* 29 : 48-61.
- Carter, Ronald L. et Kim Quaile Hill. 1979. *The criminal's image of the city*. New York : Pergamon Press.
- Dorner, Dietrich. 1996. *The Logic of Failure: Recognizing and Avoiding Error in Complex Situations*. Reading : Addison-Wesley.
- Downs, Roger et David Stea. 1977. *Maps in mind : reflections on cognitive mapping*. New York : Harper & Row.
- Durand, Sylvie. 1983. « La peur du crime dans un quartier de Montréal : Côte-des-Neiges ». *Criminologie* 16 : 85-99.
- Élie, Daniel. 1994. « Analyse spatiale et criminologie ». *Criminologie* 27 : 7-21.
- Fielding, Nigel G. et Raymond M. Lee. 1998. *Computer Analysis and Qualitative Research*. Thousand Oaks : SAGE.
- Fournand, Anne. 2003. « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse ». *Annales de géographie* 112 : 537-50.
- Fuller, Gary et Murray Chapman. 1974. « On the Role of Mental Maps in Migration Research ». *International Migration Review* 8 : 491-506.
- Gibbs, Graham R. 2002. *Qualitative Data Analysis: Explorations with NVivo*. Buckingham : Open University Press.
- Gould, Peter et Rodney White. 1984. *Cartes mentales*. Fribourg : Éditions Universitaires de Fribourg.
- Henrikson, Alan K. 1980. « The Geographical "Mental Maps" of American Foreign Policy Makers ». *International Political Science Review/Revue internationale de science politique* 1 : 495-530.
- Jenkins, John M. et D. Jim Walmsley. 1993. « Mental Maps of Tourists: A Study of Coffs Harbour, New South Wales ». *GeoJournal* 29 : 233-41.
- Kitchin, Robert M. 1994. « Cognitive maps: What are they and why study them? ». *Journal of Environmental Psychology* 14 : 1-19.
- Kolkman, Martinus J., Matthijs Kok et Anne van der Veen. 2005. « Mental model mapping as a new tool to analyse the use of information in decision-making in integrated water management ». *Physics and Chemistry of the Earth, Parts A/B/C* 30 : 317-32.
- Kolkman, Marinus J., Anne van der Veen et P. A. T. M. Geurts. 2007. « Controversies in water management: Frames and mental models ». *Environmental Impact Assessment Review* 27 : 685-706.
- Laponce, Jean. 2001. « Le centre du monde: icône ou carrefour ? » *International Review of Sociology/Revue Internationale de Sociologie* 11 : 299-307.
- Lejeune, Christophe. 2008. « Au fil de l'interprétation. L'apport des registres aux logiciels d'analyse qualitative ». *Revue Suisse de Sociologie* 34 : 593-603.
- Lynch, Kevin. 1968. *L'image de la cité*. Paris : Dunod.
- Matei, Sorin, Sandra J. Ball-Rokeach et Jack Linchuan Qiu. 2001. « Fear and Misperception of Los Angeles Urban Space: A Spatial-Statistical Study of Communication-Shaped Mental Maps ». *Communication Research* 28 : 429-63.
- Newcombe, Nora S. et Janellen Huttenlocher. 2000. *Making space. The development of spatial representation and reasoning*. MIT Press : Cambridge.

- O'Keefe, John et Lynn Nadel. 1978. *The Hippocampus as a Cognitive Map*. Oxford : Oxford University Press.
- Prud'homme, Nathalie. 1994. « La ville imagée par les enfants ». *Municipalité*, avril-mai, 12-14.
- Reuchamps, Min. 2008. « Mini-assemblées citoyennes sur l'avenir du fédéralisme canadien ». *Revue parlementaire canadienne/Canadian Parliamentary Review* 31 : 15-19.
- Reuchamps, Min. 2009. « Les Belges francophones et le fédéralisme. À la découverte de leurs perceptions et de leurs préférences fédérales ». *Fédéralisme Régionalisme* 9.
- Reuchamps, Min, Geoffrey Grandjean et Élodie Flaba. 2009. « Dessinez la Belgique » : *Comment de jeunes Belges francophones voient le fédéralisme*. Liège : Éditions de l'Université de Liège.
- Richards, Diana. 2001. « Coordination and Shared Mental Models ». *American Journal of Political Science* 45 : 259-76.
- Rode, Gilles et Marie-Thérèse Perenin. 1994. « Temporary remission of representational hemineglect through vestibular stimulation ». *NeuroReport* 869-72.
- Rode, Gilles, Marie-Thérèse Perenin et Dominique Boisson. 1995. « Négligence de l'espace représenté: mise en évidence par l'évocation mentale de la carte de France ». *Revue Neurologique* 151 : 161-64.
- Rode, Gilles, Yves Rossetti et Dominique Boisson. 2001. « Prism adaptation improves representational neglect ». *Neuropsychologia* 39 : 1250-54.
- Scheffler, Thomas. 2003. « 'Fertile Crescent', 'Orient', 'Middle East': The Changing Mental Maps of Southwest Asia ». *European Review of History: Revue Européenne d'Histoire* 10 : 253-72.
- Schwartz, Peter. 1991. *The Art of the Long View: Planning for the Future in a Uncertain World*. New York : Doubleday.
- Senge, Peter. 2000. *The Art and Practice of the Learning Organization*. New York : Doubleday.
- Tolman, Edward C. 1948. « Cognitive maps in rats and men ». *Psychological Review* 55 : 189-208.
- Tremblay, Pierre, Gilbert Cordeau, et Janusz Kaczorowski. 1993. « La peur du crime et ses paradoxes: cartes mentales, écologie criminelle et sentiment d'insécurité. (Montréal, Québec) ». *Canadian Journal of Criminology/Revue canadienne de criminologie* 35 : 1-18.
- Trochim, William M. K. 1994. « Using Concept Mapping to Develop a Conceptual Framework of Staffs Views of a Supported Employment Program for Individuals with Severe Mental Illness ». *Journal of Consulting & Clinical Psychology* 62 : 766-75.7
- Trochim, William M. K. et Mary Kane. 2005. « Concept mapping: an introduction to structured conceptualization in health care ». *International Journal for Quality in Health Care* 17 : 187-91.
- Tuan, Yi-Fu. 1977. *Space and Place: the Perspectives of experience*. Minneapolis : University of Minnesota Press.